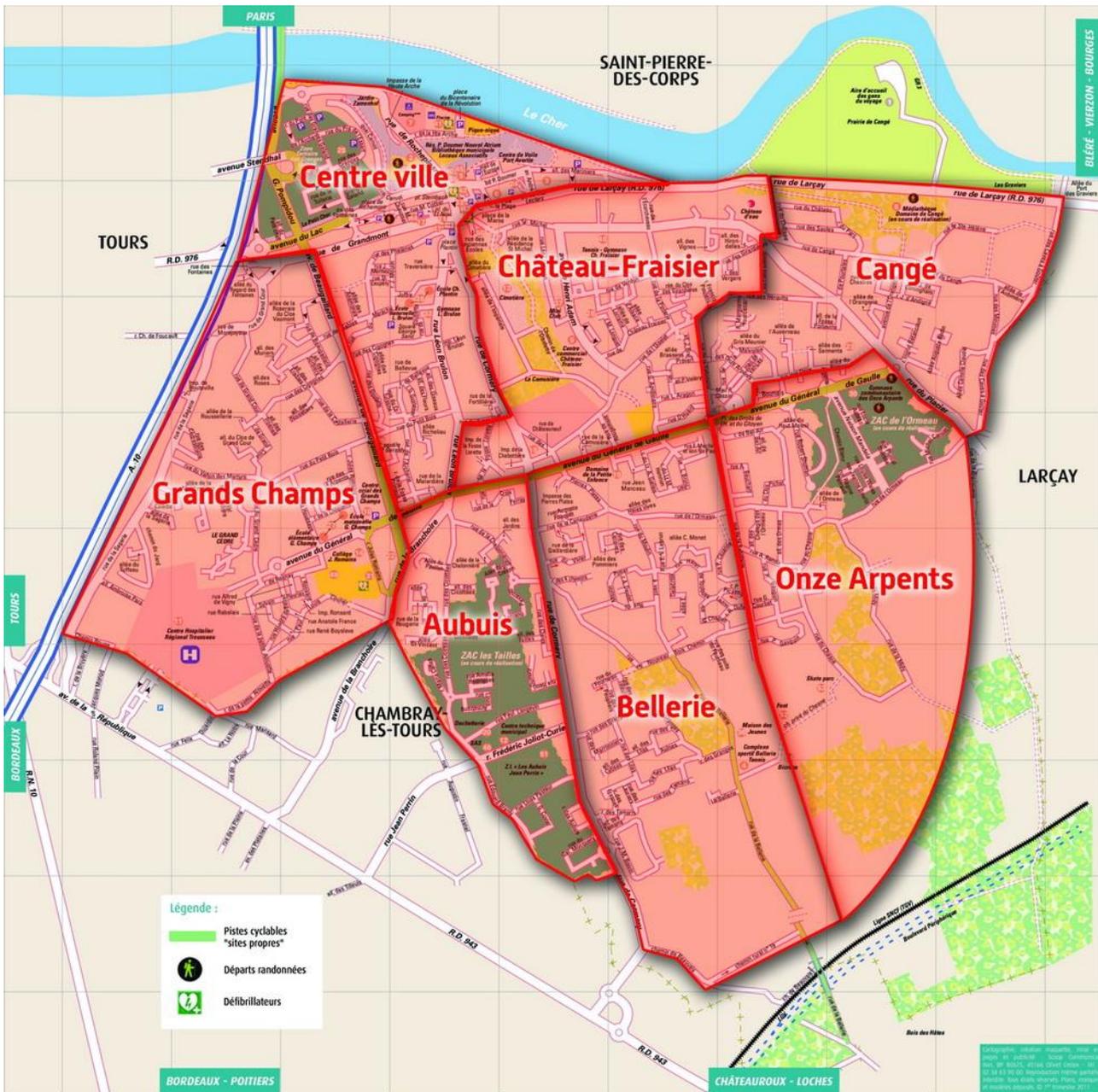


CONSEIL DE QUARTIER

Quartier Bellerie



Réunion du 16 avril 2021

Sujets généraux

- Tatiana Roffay, élue en charge de notre conseil de quartier, laisse sa place temporairement à Philippe Colombat qui gère les conseils de quartier au niveau de la municipalité ainsi que son propre quartier de Cangé.
- Si besoin, des groupes de travail peuvent être mis en place au sein du conseil de quartier pour un sujet précis
- Pour nos demandes, un circuit est établi : la demande est faite par le référent ou co-référent via une fiche d'action vers l' élu responsable du sujet en question avec en copie le responsable

administratif. Ces personnes remplissent ensuite la fiche avec leur analyse et les éventuelles actions menées et cette fiche est retournée/diffusée au conseil de quartier

- Est-il possible de retransmettre en direct le conseil municipal comme le font d'autres villes/communes ? [Une fiche d'action est émise dans ce sens](#)
- Est-il possible de réaliser un plan donnant l'emplacement des toilettes publiques de la commune ? [Une fiche d'action est émise dans ce sens](#)

Consultations citoyennes

Le résultat des deux consultations citoyennes seront prochainement données aux habitants. Concernant le projet de halles, l'emplacement arrivant en tête est le centre-ville au niveau de la poste actuelle.

Pour le festival des Horizons, le choix arrivant en tête est de garder l'emplacement actuel au Château de Cangé.

Plan de circulation

Concernant le plan de circulation (sujet le plus important pour l'ensemble des participants) :

Les propositions faites par l'ensemble des conseils de quartier ont été transmises et prises en compte par la société faisant l'étude. Cette remontée exhaustive a nécessité un peu de temps supplémentaire.

Les propositions post-analyse seront présentées au conseil municipal avant d'être présentées et discutées dans les différents conseils de quartiers.

D'ores et déjà, il est annoncé que l'ensemble du réseau secondaire de Saint-Avertin va passer à 30km/h. Ces nouvelles limitations de vitesse s'accompagneront de dispositifs visant à réduire la vitesse des conducteurs. Les 3 axes principaux devraient majoritairement rester à 50km/h (avenue de Beugaillard, avenue du Général de Gaulle, rue de Cormery).

Les différentes actions pourront faire l'objet d'expérimentations avant leur mise en place définitive.

La mise en place des différentes modifications prendra plusieurs mois / années.

Les habitants du lotissement Nouveau Bois font une nouvelle fois remonter les nuisances (bruit et problèmes de sécurité) liés au nombre important de véhicules qui traversent à grande vitesse ce lotissement pour shunter la rue de Cormery. Ce problème est aggravé par les travaux de rénovation du réseau d'eau de la rue de Cormery.

Le fléchage mis en place pour ces travaux ne semble pas clair pour les habitants et pour beaucoup d'automobilistes.

- Point d'avancement sur les plans de circulation sur la commune et la création possible d'artères de désengorgement Est/Ouest et Nord / Sud ?

Réponse : Deux questions en une. Le plan de circulation ou plan de mobilité est en cours de finalisation. Il sera présenté en Conseil municipal fin mai puis aux Conseils de quartier à des dates restant à définir. Ce plan pose les grands principes et les priorisations. Il s'agira ensuite de le décliner de manière opérationnelle. Quant aux "artères de désengorgement" : pour celle Est/Ouest (périphérique), Laurent et JGP relancent le sujet dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale avec, entre nous soit dit, un espoir mince. En revanche, pour l'axe Nord/Sud, les travaux du Tramway cumulés à ceux du NHT poussent les élus de la Métropole à mettre une pression forte sur l'État pour qu'il négocie avec Vinci la gratuité de l'A10 afin de rabattre la circulation sur cet axe et éviter que les véhicules venant du Sud (Esvres / Cormery) n'empruntent la Route de Loches.

Salle de tir à l'arc

Plusieurs questions

- En ce qui concerne les problèmes relatifs au quartier, les réalisations de la salle de tir à l'arc, et du parking, vont conduire inéluctablement à la présence de nombreuses personnes : y a-t-il des toilettes publiques prévues pour toutes ces personnes ? On peut d'ailleurs étendre cette question au quartier, surtout en cette période où les cafés sont fermés ? (On constate d'ailleurs qu'avec l'augmentation des circulations douces, des bornes de recharges pour les vélos électriques et les téléphones portables sont mises en place... mais a-t-on prévu des toilettes et des points d'eau ?)
- Avec les installations sportives de la Bellerie, est-il prévu des jeux pour enfants (c'est le début de pratiques sportives ultérieures) et notamment des jeux adaptés aux handicapés ?
- Quelle date est prévue pour l'ouverture du parking de la nouvelle salle de tir à l'arc de LA BELLERIE ?

Réponse : Les portiques (pour notamment empêcher la venue des gens du voyage) devraient être installés dans les jours à venir puis l'entreprise TPPL réalisera les enrobés de finition. Donc, le parking sera vraisemblablement ouvert pour début juin.

Demande à faire pour les deux premières questions lors de la balade « environnement »

Trottoirs / Stationnement

- Un danger est signalé à la sortie de l'école Henri Adam côté rue de Verdun à cause d'un panneau publicitaire qui cache l'accès au passage piéton. Les automobilistes ont signalé que ce panneau cachait l'arrivée des enfants et accompagnateurs qui s'approchent du passage piéton. De même pour les piétons qui ne voient pas les voitures qui arrivent. [Une fiche d'action est émise dans ce sens](#)



- Lors d'un des premiers comités de quartier, la question avait été posée sur la date de réfection prévue des trottoirs de la rue de la Saboterie et de la rue de l'Ormeau lesquels sont complètement déformés par l'âge.

Réponse : Ces travaux ont bien été pris en compte, mais ne seront pas réalisés sur le budget 2021. Projet à revoir lors des arbitrages pour la programmation des travaux pour l'année 2022

- Plusieurs véhicules dont certains semblent être des épaves restent en permanence dans la portion de la rue Auguste Renoir située près de la rue de l'Ormeau, ce problème a déjà été soulevé il y a un an environ, quelle intervention a fait la Mairie auprès des riverains concernés ?

Réponse : A voir avec la Police Municipale et Thomas (pouvoir de police du maire)

Stéphane : une fiche d'action est émise dans ce sens

- Les utilisateurs de vélos témoignent d'un état très dégradé de la rue de Cormery (entre le 47 et le 67) dans la descente d'accès au centre-ville, quelle date est prévue pour la remise en état de cette rue ?

Réponse : Sur cette partie de la rue de Cormery, l'état de la voirie résulte notamment des travaux de reprise du réseau d'eau potable l'année dernière. Il est prévu en 2021 de faire l'enfouissement des réseaux électrique et France Télécom. La réfection de la voirie pourra être envisagée sur 2022 dans le cadre de la programmation à venir. Par ailleurs, dans le cadre de l'étude Mobilité, l'idée est d'aménager une piste cyclable rue Léon Brulon. Les vélos seront donc plus en sécurité sur cette rue quand elle sera aménagée.

- Quelle commune (Saint Avertin et/ou Larçay) a en charge l'entretien de la rue des Caves à Gouter, où la circulation notamment en 2 roues devient très dangereuse, du fait de l'absence totale d'entretien et la présence de très gros nids de poule ?

Réponse : Les deux puisque la voie est partagée entre les deux communes. Je sais que Laurent doit voir / a vu le Maire de Larçay pour voir quels petits travaux d'entretien seraient à faire et dont le financement est partagé à 50/50.

- De nombreux automobilistes se garent à cheval sur les trottoirs au lieu de se garer sur la chaussée normalement. Cela bloque le passage des piétons, cyclistes, personnes handicapées qui doivent descendre du trottoir pour passer l'obstacle. C'est très dangereux. Est-il possible de prévoir une note d'information à placer sur le parebrise des véhicules mal stationnés avant de passer à la répression si la personne continue à garer son véhicule à cheval sur le trottoir ? [Une fiche d'action est émise dans ce sens](#)
- Rue des Pierres Plates, des véhicules stationnent le long du trottoir côté impair et bloquent la visibilité. Il est impossible de voir les véhicules qui arrivent en face parfois à vive allure (pas de « ralentisseur » dans le sens rue de l'Ormeau vers Général de Gaulle (voir demande du quartier pour un mini rond-point à l'intersection avec la rue de la Canauderie). Cela génère de nombreux conflits entre conducteurs. Est-il possible d'ajouter des marquages pour les emplacements de stationnement à un endroit où cela ne bloque pas la visibilité et avec possibilité de se rabattre ? A combiner éventuellement avec la création d'un passage piéton intermédiaire entre l'avenue du Général de Gaulle et la rue de la Canauderie. [Une fiche d'action est émise dans ce sens](#)

Actions à venir

- Balade environnementale

Une balade environnementale va être planifiée afin de déterminer les lieux où des WC, bancs, arbres, jeux d'enfants pourraient être installés dans notre quartier.

[Stéphane va faire circuler un planning avec la constitution de deux groupes \(il est possible de participer aux deux groupes\)](#)

- Coordonnées / contact sur le site web de la ville

Les représentants du conseil de quartier de La Bellerie souhaitent dans leur majorité que leurs coordonnées apparaissent sur le site web de la ville

[Stéphane va faire circuler un document à remplir pour obtenir l'accord des personnes qui souhaitent que leurs coordonnées apparaissent.](#)

Date prochaine réunion